

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les investissements dans les infrastructures sociales renforcent les collectivités et stimulent l'économie du Nunavut

Iqaluit (Nunavut), le 3 novembre 2016 – L'honorable Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, et l'honorable Georges Kuksuk, ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut, ont annoncé aujourd'hui des mesures visant à donner aux Canadiens un meilleur accès à des logements plus abordables, dont la multiplication par deux du financement actuel fourni dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA), la mise en œuvre de solutions pour répondre aux grands besoins en matière de logement dans le Nord et l'affectation de fonds pour soutenir la création de logements abordables pour les aînés, pour rénover des maisons d'hébergement destinées aux victimes de violence familiale et pour effectuer des réparations dans les logements sociaux existants.

Les investissements dans le logement abordable prévus dans le budget fédéral de 2016 permettront de fournir un soutien ciblé à ceux qui en ont le plus besoin, notamment au Nunavut, et de créer de bons emplois qui aideront à assurer la croissance économique du Canada d'une manière propre et durable. Les gouvernements fédéral et territorial travailleront de concert afin d'engager rapidement le nouveau financement.

Citations

« Tous les Canadiens ont besoin d'un logement sécuritaire, adéquat et abordable, et devraient y avoir droit. Grâce à de nouveaux investissements dans le logement, le gouvernement contribue à renforcer l'économie et à améliorer la qualité de vie des Canadiens en faisant des collectivités des lieux où il fait bon vivre et s'épanouir. » – **Jean-Yves Duclos, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social et ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement**

« Investir dans le logement au Nunavut, c'est investir dans l'avenir du Canada. L'accroissement de l'abordabilité des logements et l'amélioration de la qualité de vie sont hautement prioritaires pour notre gouvernement. Le gouvernement du Nunavut est heureux de ce financement supplémentaire qui contribuera à alléger les besoins criants en matière de logement sur notre territoire. » – **George Kuksuk, ministre responsable de la Société d'habitation du Nunavut**

Quelques faits

- Le gouvernement du Canada investit une somme supplémentaire de 84 millions de dollars sur deux ans pour aider les habitants du Nunavut dans le besoin à accéder à un logement abordable.
- Au cours des deux prochaines années, le gouvernement du Canada versera également au Nunavut, dans le cadre de l'IDLA, les sommes suivantes :
 - plus de 1,2 million de dollars pour soutenir la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés;
 - près d'un demi-million de dollars pour contribuer à la rénovation de maisons d'hébergement et de transition à l'intention des victimes de violence familiale;
 - plus de 2,6 millions de dollars pour aider à répondre à la demande croissante de réparations à mesure que le parc de logements sociaux vieillit.
- Outre le financement existant versé en vertu de l'IDLA, les fonds accordés par les gouvernements du Canada et du Nunavut ont doublé pour atteindre plus de 6 millions de dollars sur deux ans.
- Puisque le besoin de logements abordables est aussi particulièrement grand dans les collectivités nordiques, le gouvernement du Canada versera une somme supplémentaire de 76,7 millions de dollars sur deux ans pour répondre aux besoins urgents en matière de logement au Nunavut.
- Le gouvernement du Nunavut, par l'intermédiaire de la Société d'habitation du Nunavut, choisit les programmes qu'il conçoit et administre et a la marge de manœuvre nécessaire pour investir dans un éventail de programmes de logement abordable afin de répondre aux besoins locaux. Les initiatives visent notamment la construction, la rénovation, l'abordabilité du logement, l'autonomie (accessibilité, modifications aux logements des personnes handicapées et adaptations pour les aînés) et l'hébergement de victimes de violence familiale.

Restez branchés

- La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) aide les Canadiens à répondre à leurs besoins en matière de logement depuis plus de 70 ans. En tant qu'autorité en matière d'habitation au Canada, elle contribue à la stabilité du marché de l'habitation et du système financier, elle vient en aide aux Canadiens dans le besoin et elle fournit des résultats de recherches et des conseils impartiaux aux gouvernements, aux consommateurs et au secteur de l'habitation du pays. La SCHL exerce ses activités en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : gestion prudente des risques, solide gouvernance d'entreprise et transparence. Pour en savoir plus, composez le 1-800-668-2642, consultez le site www.schl.ca ou suivez-nous sur [Twitter](#), [YouTube](#), [LinkedIn](#) et [Facebook](#).
- La Société d'habitation du Nunavut est un organisme public créé en vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Nunavut* adoptée par l'Assemblée législative du Nunavut. Sa mission est de veiller à ce que les familles et les particuliers sur son territoire aient accès à un éventail d'options en matière de logement. Pour en savoir davantage sur ses programmes et services, veuillez consulter le site www.nunavuthousing.ca.

Personnes-ressources pour les médias

Émilie Gauduchon
Attachée de presse
Cabinet du ministre Duclos
Tél. : 819-654-5546
Courriel : Emilie.Gauduchon@hrsdc-rhdcc.gc.ca

Arielle Stockdale
Directrice intérimaire, Planification
stratégique et politiques
Société d'habitation du Nunavut
Tél. : 867-975-7200, poste 7217
Courriel : astockdale@gov.nu.ca

Renée Anne Nat
Relations publiques
Société canadienne d'hypothèques et
de logement
Tél. : 403-515-2963
Courriel : rnat@cmhc-schl.gc.ca

DOCUMENT D'INFORMATION

Investissements dans le logement abordable au Canada

Les mesures prévues au cours des deux prochaines années pour donner aux Canadiens un meilleur accès à des logements plus abordables comprennent ce qui suit.

- La multiplication par deux du financement actuel fourni par le gouvernement du Canada, les provinces et les territoires dans le cadre de l'IDLA, qui atteint plus de 1 milliard de dollars sur deux ans (2016-2017 et 2017-2018).
- Le gouvernement du Canada versera également les sommes suivantes sur deux ans aux termes de l'IDLA :
 - 200,1 millions de dollars pour appuyer la construction, la réparation et l'adaptation de logements abordables pour les aînés;
 - 89,9 millions de dollars pour soutenir la construction et la rénovation de maisons d'hébergement et de maisons de transition à l'intention des victimes de violence familiale;
 - 177,7 millionsⁱ de dollars pour aider à répondre aux besoins de logement dans les communautés nordiques et inuites;
 - 490 millions de dollars pour soutenir les rénovations et les améliorations que requièrent les logements sociaux au Canada, somme qui s'ajoute aux 77,7 millions versés par le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

ⁱ Une partie de ces fonds pourra être distribuée par Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC).